

**La Fiche d'inscription doit être transmise par courrier avec un chèque pour être prise en compte**

## FICHE D'INSCRIPTION CONGRESSISTE

Fiche à retourner, sous forme papier, avec votre chèque  
À libeller au nom de la « section AET Gironde »

Nom : .....

Prénom : .....

N° carte AET : .....

École(s) fréquentée(s) : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Accompagnant(e) : Nom : ..... Prénom : .....

### RÉCAPITULATIF SÉJOUR\*

Vendredi 20 mai :

Déjeuner : 40 €/pers.      X ..... = .....€

Dîner de gala : 53 €/pers.      X ..... = .....€

Frais d'organisation : 7 €/pers.      X ..... = .....€

Total : = .....€

\*Il ne sera procédé à aucun remboursement  
sauf cas de force majeure dûment justifié.  
Hébergement à la charge de chaque participant.  
Ne tardez pas à réserver : la ville de Saint-Emilion  
est un site classé par l'Unesco et mondialement  
connu.

Informations : [www.saintemilion-tourisme.com](http://www.saintemilion-tourisme.com)

Le bulletin d'inscription avec le chèque sont à transmettre à :

Monsieur Pierre Boutié - 25 rue Goya, 33140 Villenave d'Ornon - Tél : 07 84 87 70 25

Questions : Gérard Taury - [gerard.taury@orange.fr](mailto:gerard.taury@orange.fr)